EPREUVE : COURSE DE COTE LAROCHE EN ARDENNE

DATE :27-28 JUIN 2026

ORGANISATEUR : CLUB MOTEUR PASSION CHINY

N° D'ENTREPRISE :0861879246

ADRESSE SECRETARIAT – DIRECTION DE COURSE :

RUE DE CIELLE 6980 LAROCHE EN ARDENNE

REGLEMENT PARTICULIER

I TIMING

05/05/26		**Début des engagements via la plate- forme "engagement" de l'ASAF, uniquement.** *(voir Art. 3.3.9 du RSG)*
19/06/26	Minuit	**Clôture des inscriptions à droits simples**
23/06/26	Minuit	**Clôture des inscriptions à droits majorés de 20%**
25/06/26	Minuit	**Clôture des inscriptions à droits majorés de 30%**
23/06/26	21h00	Affichage de la liste des engagés. Parution via les réseaux sociaux (Facebook, Site internet, etc.)
27/06/26	14h00	**Ouverture du Secrétariat et des Vérifications Administratives**
	14h15	**Ouverture des Vérifications Techniques**
	18h00	**Fermeture du secrétariat et des Vérifications Administratives**
	18h15	**Fermeture des Vérifications Techniques**
28/06/26	07h30	**Ouverture du secrétariat et des Vérifications Administratives**
	07h45	**Ouverture des vérifications techniques complémentaires**
	09h00	Séances d'essais obligatoires
	10h15	Clôture des Vérifications Techniques et administratives
	12h00	Fin des séances d'essais
	13h00	Affichage de la liste "officieuse" des véhicules et pilotes qualifiés à prendre le départ
	13h30	Officialisation de la liste des véhicules et pilotes qualifiés à prendre le départ.
	13h45	Début des montées officielles
		60' maximum après l'arrivée du dernier concurrent chronométré, affichage des résultats finaux officieux

		30' après l'affichage des résultats officieux, affichage des résultats OFFICIALISES **30'** après l'heure de l'officialisation du classement final : Publication des résultats, par affichage et édition via les réseaux sociaux.

II ORGANISATION

L'ASBL CLUB MOTEUR PASSION CHINY. Organise, les 27-28 juin 2026 LA COURSE DE COTE DE LAROCHE EN ARDENNE. Cette épreuve sera disputée conformément aux dernières Prescriptions de l'ASAF et au présent règlement particulier, auxquels les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

III GESTION DE LA COURSE

- *Directeur de course :LIEGEOIS JULES..... Lic. ASAF : NA 937
- *Directeur de course adjoint principal : PIQUARD OCEANE.....Lic. ASAF : LX 90123
- Directeur(s) de course adjoint(s) : LEJEUNE MARJOLAINE.....Lic. ASAF : LX 727
- *Directeur de la sécurité : LEJEUNE GUY.....Lic. ASAF : LX 728
- *Directeur de la sécurité adjoint principal : LEJEUNE GUILLAUME... Lic. ASAF : LX 90122
- Directeur(s) de la sécurité adjoint(s) : BARE JONATHAN..... Lic. ASAF : LX 90121
- Secrétaire du meeting : HISETTE CORALINE..... Lic. ASAF :LX 702
- *Chargé des Relations avec les concurrents : Addenda à l'épreuve
- *Chef de la sécurité de la Côte : ...DELAUNOIS ALAIN.....Lic **CAS A 20722**
- Responsable du parc des coureurs : GOEDERT STEPHANIE .....Lic. ASAF : LX 90116
  HISETTE MELYNA Lic ASAF : LX 90212
- Bureau des calculs : WATHELET PHILIPPE
- Chronométrage : WATHELET PHILIPPE
- Secours médicaux : UMES
  - Médecin : Addenda
  - Equipe médicale : UMES
  - Equipe de désincarcération : UMES
  - Ambulances : **AMBUCE R.T.** Nombre : **2**

IV OFFICIELS DESIGNES A L'EPREUVE PAR LE POUVOIR SPORTIF

- Commissaires sportifs ASAF	Président de Collège : REISCH JOHN	L ic. ASAF : 184
	Membre : SAVARY REMY	.Lic. ASAF : 954
- Commissaire Sportif R.A.C.B.	Membre : DHONDT JAN	Lic. RACB : 2385
- Commissaires techniques ASAF	Président de Collège : GUY SAINT REMY	Lic. ASAF : 406
	Membre : FRANKENNE JACQUES	Lic. ASAF. 435
	Secrétaire : NICOLE SCHULJENKO	Lic ASAF : 409

Préinspections- Sécurité (ASAF) : PUISSANT JEAN-CLAUDE Lic. ASAF :NA 957

STAGIAIRE : De Coninck Fabienne LIC ASAF LG 689

V PERMANENCES

- Jusqu'au 25 JUIN 2026 A 20 HEURES : RESTIAUX FABIENNE RUE DE LA GARE 27-6810 IZEL 0479/ 61.85.47
- A partir du 26 JUIN 2026 A 12 HEURES. : RESTIAUX FABIENNE RUE DE CIELLE 6890 LA ROCHE EN ARDENNE 0479/ 61.85.47
- Après l'épreuve : RESTIAUX FABIENNE RUE DE LA GARE 27-6810 IZEL 0479/61.85.47

VI PARTICULARITES

Article 1 : Définition – Eligibilité

Type d'épreuve	Course de côte	Voir RP CC/Sp Art 2.3
Championnat FWB	OUI	Voir RP CC/Sp Art 2.9
Championnats CSAP	Toutes CSAP	Voir RP CC/Sp Art 2.9
Epreuve OPEN	NON	Voir RP CC/Sp Art 16
Epreuve jumelée RACB	OUI	Voir RP CC/Sp Art 20

Article 2 : Licences

Délivrance de TP en Histo-Démo	OUI	Voir RSG Art 2.3.

Article 3 : Parcours

3.1. Situation précise : RUE DE CIELLE 6980 LA ROCHE EN ARDENNE

3.2. Longueur de la côte : 5550 METRES

3.3. Largeur moyenne de la route : 6 ,5 METRES

Article 4 : Sécurité

4.1. Comportement irresponsable des participants (Toutes Divisions) -Voir Art. 3.5 du RP CC/Sprints

4.2. **Pénalité** pour comportement irresponsable ou inadéquat en **Histo-Démo** Voir Art. 3.5 du RP CC/Sprints

Article 5 : Véhicules

Véhicules ouverts	OUI	Voir RP CC/Sp Art 4.1.
Division Histo-Démo	OUI	Voir RP CC/Sp Art 4.6.

Article 6 : Engagement

6.1. Procédure

Engagement en ligne sur www.asaf.be			
Payement sur le compte BE72 7320 0663 1316			
Intitulé : Club Moteur Passion Chiny			
Communication : nom et prénom du pilote div et classe course de côte la roche en Ardenne			
Catégorie	19/06/2026 (Droits Simples)	23/06/2026(Droits majorés 20%)	25/06/2026(Droits majorés 30%)
Engagement Divisions 1-2-3	160€	192 €	208 €
Engagement Division 4	160€	192€	208€
Engagement Histo-Démo	160€	192€	208€
Numéro de course	1€/chiffre maximum		

6.2. **Le nombre de véhicules maximum admis**

Divisions 1-2-3	100	Voir RP CC/Sp Art 4.2, 4.3., 4.4.
Division 4		Voir RP CC/Sp Art 4.5.
Histo-Démo	10	Voir RP CC/Sp Art 4.6.

Le nombre cumulé des participants admis au départ s'élève à 110

Article 7 : Vérifications administratives

Date	27 JUIN 2026	28 JUIN 2026
Heure	14H	7H30
Endroit	RUE DE CIELLE 6890 LA ROCHE EN ARDENNE	RUE DE CIELLE 6890 LA ROCHE EN ARDENNE

Article 8 : Vérifications Techniques

8.1. Les Vérifications techniques

Date	27 JUIN 2026	28 JUIN 2026
Heure	14H15	7H45
Endroit	QUARTIER DES EVETS 6890 LA ROCHE EN ARDENNE	QUARTIER DES EVETES 6890 LAROCHE EN ARDENNE

Article 9 : Essais

Une séance d'entraînements aura lieu le 28/ 06 / 2026 de 09h00 à 12h00
(Voir Règlement Particulier Courses de Côte et Sprints, Art. 9.1.)

Article 10 : Course

10.1. Le départ de la 1ère montée **officielle** est prévu à 13h45

10.2. Le classement sera établi :

- **En tenant compte du meilleur temps réalisé si 2 montées officielles ont eu lieu.**
- **En additionnant les deux meilleurs temps réalisés si 3 montées officielles ont été disputées.**

N.B. : Si 3 montées officielles sont organisées, il n'est pas obligatoire de participer aux 3 montées pour être classé. Il est par contre obligatoire d'avoir terminé deux montées, pour l'être.

Article 11 : Divers

11.1. La publication de la liste des inscrits se fera le 23 JUIN 2026.à 21h.
11.2. L'affichage des résultats se fera : VIA FACEBOOK
11.3. Le parc des Coureurs est situé rue des evetes et rue de la gare 6980 la roche en Ardenne

Article 12 : Classements – Remise des prix – Coupes et Trophées

- Le classement final sera affiché sur le tableau d'affichage de la Direction de Course et officialisé, endéans les délais réglementaires, par les Commissaires sportifs
- La proclamation des résultats et la remise des trophées se dérouleront **30 MINUTES APRES L'OFFICIALISATION DES RESULTATS**
- Des trophées seront distribués **successivement**, comme suit :

12.1. Classement GENERAL des Divisions 1, 2 et 3 réunies.
12.2. Classement GENERAL pour la Division 4.
12.3. Première Dame
12.4. Classement par CLASSES.
12.5. Classement INTER-ECURIES des Divisions 1, 2 et 3 réunies.
12.6. Classement INTER-ECURIES de la Division 4.

Article 13 : Dispositions diverses

13.1. Tous les cas ou sujets non repris au présent Règlement sont prévus par le Règlement Sportif Général et le Règlement Particulier des Courses de Côte/ Sprint **de l'ASAF auxquels les participants sont tenus de se conformer.**
13.2. Si des raisons de force majeure ou importantes le justifient, l'organisateur, en accord avec les Commissaires Sportifs, se réserve le droit d'apporter au présent règlement les modifications qui s'imposent.
13.3. Si l'épreuve devait être annulée, l'organisateur ne pourrait être rendu responsable vis-à-vis des participants et ne serait tenu qu'au remboursement des frais de participation versés.

VII APPROBATION

Le présent règlement a été approuvé par :

CROCHET Annie, pour la CSAP Luxembourg LIC. ASAF N° 703, en date du 30 avril 2026

Jadot Jérôme, pour le Secrétariat de l'ASAF, L ic. N° LG418 en date du 02/05/2026

La licence d'homologation du parcours a été délivrée par :

Préinspections-Sécurité, *PUISSANT JEAN-CLAUDE Lic.* N° 957 en date du 6 AVRIL 2026
STAGIAIRE De Coninck Fabienne LG 689

Votre inscription doit se faire en ligne uniquement.
Tous les documents annexes s'y rapportant seront automatiquement générés par l'application "engagement en ligne" et vous seront transmis par courriel dès que la procédure sera complètement et officiellement finalisée.

Formulaire de demande de TP"L" (valable pour un meeting)

Pour les demandeurs MAJEURS

Uniquement valable dans les Divisions Histo-Démo des Courses de Côte

ASAF
Association Sportive Automobile Francophone
Rue de l'île Dossai, 12 – 5300 Sclayn
Tel. : 085/27.14.60
E-mail : secretariat@asaf.be
Site Internet : www.asaf.be

Selon le choix de l'organisateur*, la présente demande :

- **Est à rentrer en même temps que l'inscription en ligne de l'épreuve pour laquelle le TP est sollicité et le montant du droit est à ajouter à celui de l'engagement ;**
- **Est à remettre au secrétariat le jour de l'épreuve, où le droit du TP sera perçu par l'organisateur ou par un CS de l'ASAF.**

**Voir RP de la manifestation pour connaître la procédure choisie*

Réservé au secrétariat de l'ASAF

N° 2026

N° du T.P. pour l'épreuve :

Les candidats DOIVENT compléter le formulaire dans son intégralité en MAJUSCULES

Nom de l'épreuve : COURSE DE COTE LAROCHE EN ARDENNE | **Date : 28 JUIN 2026**

Certificat médical (Médecin de famille) :**NON**

Attestation non-contre-indication à la pratique du sport automobile, suffisante (Voir ci-dessous)

Expérience requise :: **NON**

☐ **TP- L (25 €)**

Province :			Je possédais une licence l'année précédente ou avant :	**OUI / NON**	
Nom :					
Prénom :				**Sexe :**	**H F X**
Rue :			**N° :**	**Bte :**	
Pays :	**C.P. :**	**Localité :**			
Né(e) le :	- -	**Nationalité :**	**Permis de conduire :**	**OUI / NON**	**Depuis + de 3 ans : OUI / NON**
Téléphone fixe :	/		**GSM :**	/	
E-mail :					

Age minimum : 18 ans (Voir également RSG, Article 2)

Abandon de recours participants - Attestation d'aptitude - RGPD - Déclaration à signer par le demandeur

Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier ASAF et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'ASAF et déclare renoncer pour moi-même, mes ayants droits, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre :
l'ASAF et les CSAP. ;
le(s) propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit ;
le ou les organisateurs de la manifestation ;
d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ;
les concurrents et les propriétaires ou détenteurs des véhicules participants ;
les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci avant ;
les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ;
pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

Par ma signature, je certifie sur l'honneur :

a. être en possession de mon permis de conduire si l'activité pratiquée l'exige et m'engage à notifier à l'ASAF toute modification ou suspension de celui-ci ;
b. que je m'engage à ne pas faire usage de drogues dites illégales ; je suis d'accord de me soumettre, lors de compétitions, aux contrôles effectués par la Fédération ou l'autorité de contrôle antidopage compétente, ainsi qu'aux contrôles du taux d'alcoolémie
c. que j'ai pris connaissance des règlements qui régissent les épreuves automobiles organisées sous l'égide de l'ASAF et que je m'engage à les respecter sans réserve ainsi que tous les règlements dérivés, dont ceux, particuliers, des épreuves.
d. **que je m'engage à déclarer à la compagnie d'assurance AXA, via le courtier Roland LADURON & MORSA, toute infirmité ou maladie grave me survenant en cours d'assurance. Ceci, dans un délai de trente jours** : la cécité, la surdité, la paralysie, l'épilepsie, les attaques d'apoplexie, le delirium tremens, les troubles mentaux, le diabète et toutes les maladies ou infirmités aggravant dans une mesure similaire les risques d'accidents ou leurs conséquences)

Règlement Général pour la Protection des Données, en abrégé R.G.P.D.

Attention, il faut cocher les 3 cases pour que ce formulaire soit valide !

☐	Je sollicite, en même temps que ma licence, la qualité de membre adhérent de l'asbl ASAF, dont je m'engage à respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur.
☐	J'autorise l'ASAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la **déclaration relative à la vie privée** et aux données personnelles de l'ASAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère. La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAF : **www.asaf.be**
☐	Je reconnais que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon affiliation nulle et non avenue.

Attestation de non-contre-indication à la pratique du sport automobile, à compléter

J'atteste sur l'honneur être **apte à la pratique du sport automobile**/karting**** et ne présenter aucune contre-indication à la pratique du(des)dit(s) sport(s), en tant que pilote**/co-pilote**/passager**. *(** Biffer éventuellement les mentions inadéquates)*

Signature du demandeur précédée de la mention "lu et approuvé" :

Fait à ....., le ...../...../.....

Réservé au Com. Sportif	Date :	N° de Licence :	Signature du Com. Sportif Pour autant que l'attestation d'aptitude, ci-dessus, soit signée.	